

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 01/04/2015 Date de révision: 09/10/2025 Version: 1.0

RUBRIQUE 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : MANGO CirculAir 90

Code du produit : 108229 SKU # : FG402369

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Réservé à un usage professionnel,Produits d'assainissement de l'air,Agents odorants

Utilisation recommandée : Produits d'assainissement de l'air,Agents odorants

Restrictions d'emploi : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

artisans)

1.4. Données relatives au fournisseur

Fournisseur

Rubbermaid Commercial Products LLC

3124 Valley Avenue

Winchester, VA 22601-2694

ΙΙςΔ

T 1.800.347.9800

www.rubbermaidcommercial.com

Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC

20 Hereford Street Brampton, ON L6Y 0M1

Canada

T 1.800.998.7004

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Liquides inflammables, catégorie 4 H227 Liquide combustible.

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)





Mention d'avertissement (GHS US) : Attention

Mentions de danger (GHS US) : H227 - Liquide combustible

H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Fiche de données de sécurité

Conseils de prudence (GHS US)

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

: P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 - Éliminer le le contenu et le récipient to une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
LINALOOL	N° CAS: 78-70-6	20 – 50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
CITRONELLOL	N° CAS: 106-22-9	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
LIMONENE	N° CAS: 138-86-3	1 – 10	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
ALPHA-TERPINEOL	N° CAS: 98-55-5	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
GERANIOL	N° CAS: 106-24-1	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
DELTA-DAMASCONE	N° CAS: 57378-68-4	0,1 – 1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	N° CAS: 68039-49-6	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
ISOBUTENYL METHYLTETRAHYDROPYRAN	N° CAS: 16409-43-1	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Repr. 2, H361 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4 Premiers soins

Premiers soins après ingestion

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de
	malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation

de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. symptômes possibles

Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Produits de décomposition dangereux en cas : Monoxyde de carbone. Composés organiques.

d'incendie

09/10/2025 (Date de révision) US - fr 3/13

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

5.3. Equipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide

pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans

l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile

ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Voir section 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de

vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne

devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart

des : Rayons directs du soleil, Sources de chaleur, Sources d'ignition.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

09/10/2025 (Date de révision) US - fr 4/13

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

MANGO CirculAir 90	
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Dipropylene glycol methyl ether
OSHA PEL TWA	600 mg/m³
	100 ppm

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protec	ction respiratoire:
Aucun	e en utilisation normale
Protec	ction oculaire:
Porter	des gants de protection.
Protec	ction des mains:

.....

Aucune en utilisation normale

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Transparent. limpide.
Couleur : incolore à légèrement jaune

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponiblepH: Aucune donnée disponiblePoint de fusion: Aucune donnée disponiblePoint de congélation: Aucune donnée disponiblePoint d'ébullition: Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 63 °C, 145.4 °F Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide combustible.

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,841 - 0,845

Solubilité : Aucune donnée disponible
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : < 7 mm²/s

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Non établi.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Toxicite algue (Illialation)	Non classe	
MANGO CirculAir 90		
DL50 orale rat	9108,18 mg/kg	
DL50 cutanée rat	5340,7 mg/kg	
ETA US (voie orale)	9108,18 mg/kg de poids corporel	
ETA US (voie cutanée)	5340,7 mg/kg de poids corporel	
LINALOOL (78-70-6)		
DL50 orale	2790 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	5610 mg/kg de poids corporel	
CITRONELLOL (106-22-9)		
DL50 orale	3450 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	2650 mg/kg de poids corporel	
GERANIOL (106-24-1)		
DL50 orale	2100 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)		
DL50 orale rat	4000 mg/kg	
DL50 orale	2830 mg/kg	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
ETA US (voie orale)	4000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé

Cancérogénicité Non classé

LIMONENE ((138-86-3)
------------	------------

Groupe IARC 3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition unique)

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

MANGO CirculAir 90

Viscosité, cinématique < 7 mm²/s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

symptômes possibles

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/effets après inhalation

Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact avec la peau Symptômes/effets après contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 12 Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

: Non classé

: Non classé

(chronique)

s. ii o iii quo j		
LINALOOL (78-70-6)		
CL50 - Poisson [1]	27,8 mg/l	
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	20 mg/l waterflea	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	88,3 mg/l	
CITRONELLOL (106-22-9)		
CL50 - Poisson [1]	10 mg/l	
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	17,48 mg/l waterflea	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	2,38 mg/l	
GERANIOL (106-24-1)		
CL50 - Poisson [1]	22 mg/l	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

GERANIOL (106-24-1)		
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	10,8 mg/l waterflea	
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	13,1 mg/l	
12.2. Persistance et dégradabilité		
MANGO CirculAir 90		
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.	
LINALOOL (78-70-6)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
CITRONELLOL (106-22-9)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
ALPHA-TERPINEOL (98-55-5)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
GERANIOL (106-24-1)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXAL	DEHYDE (68039-49-6)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
ISOBUTENYL METHYLTETRAHYDROPYRAN	(16409-43-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
LIMONENE (138-86-3)		
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable	
12.3. Potentiel de bioaccumulation		
MANGO CirculAir 90		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
LINALOOL (78-70-6)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	2,84	
CITRONELLOL (106-22-9)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	3,1	
GERANIOL (106-24-1)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	3,5	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXAL	DEHYDE (68039-49-6)	
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	2,7	
12.4. Mobilité dans le sol		

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Effet sur la couche d'ozone : Aucune, à notre connaissance Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Gaz à effet de serre fluoré : Nor

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour le traitement du : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

produit/emballage

Indications complémentaires : Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

Ecological waste information : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT): Non applicableUN-No. (TDG): Non applicableN° ONU (IMDG): Non applicableN° ONU (IATA): Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non applicable
Proper Shipping Name (TDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3 Étiquettes de danger (IMDG) : 3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3 Étiquettes de danger (IATA) : 3



Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable Non applicable Packing group (TDG) Groupe d'emballage (IMDG) Non applicable Groupe d'emballage (IATA) Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Transport en vrac

Code IBC : Applicable.

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Non applicable

TDG

Non applicable

IMDG

Dispositions spéciales (IMDG) : 223, 955 Quantités exceptées (IMDG) : E1 Instructions d'emballage (IMDG) P001, LP01 Instructions d'emballages GRV (IMDG) IBC03 Instructions pour citernes (IMDG) T2 Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) TP1

F-E - FICHE ANTI-INCENDIE Echo - LIQUIDES INFLAMMABLES NON RÉACTIFS À L'EAU N° FS (Feu)

N° FS (Déversement) : S-D - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Delta - LIQUIDES INFLAMMABLES

Catégorie de chargement (IMDG) : A

Propriétés et observations (IMDG) : Usually consist of alcoholic solutions. Miscibility with water depends upon the composition.

IATA

Dispositions spéciales (IATA) : A3 Quantités exceptées avion passagers et cargo : E1

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y344 Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 10L

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo : 355

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : 60L

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement 366

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 220L

Code ERG (IATA) 3L

RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Statut commercial des composants selon la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement :

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
LINALOOL	78-70-6	Présent		
CITRONELLOL	106-22-9	Présent		
ALPHA-TERPINEOL	98-55-5	Présent		
GERANIOL	106-24-1	Présent		
DELTA-DAMASCONE	57378-68-4	Présent		
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	68039-49-6	Présent		
ISOBUTENYL METHYLTETRAHYDROPYRAN	16409-43-1	Présent		
LIMONENE	138-86-3	Présent		

ALPHA-TERPINEOL (98-55-5)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

15.2. Règlements internationaux

CANADA

LINALOOL (78-70-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

CITRONELLOL (106-22-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

GERANIOL (106-24-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

DELTA-DAMASCONE (57378-68-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ISOBUTENYL METHYLTETRAHYDROPYRAN (16409-43-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

LIMONENE (138-86-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

15.3. Réglementations nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

 Date de révision
 : 09/10/2025

 Date d'émission
 : 01/04/2015

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16

décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le

règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Clause REACH:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Les données dans la FDS sont cohérentes avec le RSC, pour autant que les données aient été disponibles lors de la rédaction de la FDS (voir date d'actualisation et version). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Aucun(e).

Texte compl	Texte complet des classes de danger et des phrases H	
H226	Liquide et vapeurs inflammables	
H227	Liquide combustible	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
H318	Provoque des lésions oculaires graves	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

Indications de changement:			
Rubrique	Élément modifié	Remarques	
	Date de révision	Ajouté	
	Conseils de prudence (GHS US)	Modifié	
1	Nom	Modifié Mudança de nome para CirculAir 90	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

1	Nom	Modifié
3	Composition/informations sur les composants	Modifié
9	Densité relative	Modifié

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit